

# LA DEVINETTE DU BÉNÉDICTÉ ET LES *DISTICHES* DU PSEUDO-CATON: OBSERVATIONS SUR LA PARODIE MÉDIÉVALE

Bruno Roy

*Demande:* Pourquoi ne dist on jamais *benedicite* a la soupe?

*Response:* Pour tante que cieulz qui le diroit,  
Sa part tandis perdre pourroit;  
Et on dit d'usage qu'"a la soupe,  
S'on ne t'appelle, se t'y boute."

Cette devinette, contenue dans le recueil manuscrit *Chantilly 654*,<sup>1</sup> occupe une place spéciale parmi les textes comiques du Moyen âge. Elle est en effet triplement parodique, et vise d'un seul coup trois aspects importants de l'axiomatique médiévale: les bienséances de table, la sagesse des proverbes, et la morale transmise par les institutions scolaires. Ce dernier aspect, un peu dissimulé à première vue, apparaît mieux dès qu'on a reconnu, dans la citation qui termine la devinette, deux vers tirés d'une parodie française du manuel scolaire connu sous le nom de *Disticha Catonis*. L'analyse du mécanisme parodique mis en oeuvre dans la devinette du bénédicité (1) nous conduira d'abord à la situer dans un groupe précis de devinettes (2); nous dirons un mot du rôle des proverbes dans certaines devinettes (3), et une dernière section présentera le texte complet du poème parodique cité (4). On espère donner en conclusion un aperçu sur quelques problèmes généraux par cette singulière parodie (5).

1. *Les bienséances renversées.*

La question posée dans la devinette étonne: elle prend en effet le contrepied d'un précepte bien connu des *Contenances de table* médiévales. "Nemo cibum capiat donec benedictio fiat," telle est la recommandation du poème didactique bien connu "Quisquis es in mensa."<sup>2</sup> Plusieurs versions françaises de ce poème circulaient à la fin du Moyen âge:

A viande nulz main ne mette  
Jusques la beneisson soit faitte.<sup>3</sup>

Ainçois fais *benedicite*  
Que prennes ta necessité.<sup>4</sup>

Enfant, dy *benedicite*  
Et faiz le signe de la croix  
Ains que tu prens riens, se m'en crois,  
Qui te soit de necessité.<sup>5</sup>

La question de la devinette étant ainsi formulée parodiquement à la manière d'un état de fait, d'une prétendue coutume qui contredit les recommandations et habitudes reçues ("on ne dit jamais le *bénédicté*"),<sup>6</sup> reste à fournir une réponse dans la même veine. Le trait d'esprit du début de la réponse consiste à prendre le contrepied d'une autre recommandation sur laquelle les *Contenances de table* sont très pointilleuses: éviter la précipitation et attendre calmement que le repas commence: "Donec sint posita tibi fercula mandere vita,"<sup>7</sup>

Ne mangue mie, je te commande,  
Avant que on serve de viande,  
Car il sembleroit que tu feusses  
Trop glout, ou que trop fain eusses.<sup>8</sup>

La situation décrite dans cette devinette est celle d'un renversement complet de toutes les bienséances. On pourrait le reformuler ainsi: la raison pour laquelle on ne dit pas la prière au début du repas, c'est qu'il faut se précipiter sur les plats. Le comique est ainsi doublement

efficace du fait que non seulement deux préceptes parodiques sont introduits, mais que l'un sert d'explication à l'autre.

## 2. *Armature des devinettes causales*

L'articulation de ces deux énoncés parodiques dans le cadre d'une devinette appelle quelques explications. En effet la présence d'un raisonnement causal liant l'énoncé de la question et celui de la réponse fait que cette devinette ne trouve pas place parmi les onze variétés de questions énigmatiques établies par A. Taylor.<sup>9</sup> De même les études les plus importantes de ces dernières années ont négligé plusieurs devinettes comme celle-ci pour se concentrer sur les devinettes descriptives, celles mêmes qu'avait classifiées Taylor: on les considère à juste titre comme étant les plus riches pour la compréhension de tout le genre énigmatique.<sup>10</sup>

Or la collection de devinettes médiévales dans laquelle apparaît la devinette du bénédictité comprend aussi d'autres devinettes qui échappent à l'idée de description (ou de "définition dialoguée," comme les appelle justement Todorov): ce sont des devinettes qui raisonnent sur le pourquoi et le comment des choses, ou sur leur situation dans le temps et le lieu. Devinettes causales, modales, temporelles ou locales: leur nom importe peu, mais plutôt le type d'approche du monde qu'elles proposent.<sup>11</sup>

Dans la devinette citée au début, qui appartient à la classe que nous appelons causale, celui qui pose la question invite son interlocuteur à justifier causalement un énoncé déclaratif ou constatatif. Le premier critère qui vient à l'esprit pour juger les énoncés de ce genre est celui de leur vérité ou de leur fausseté. On constate d'abord que, des deux énoncés qui composent ces devinettes, tous deux sont vrais; d'où vient que le résultat de leur assemblage soit faux, donc comique? La devinette "Pourquoi pisse-t-on contre les murs? -- Parce qu'on ne peut pas pisser par-dessus" (77) est faite de deux constats évidents: a) on pisser contre les murs, et b) on ne peut pas pisser par-dessus les murs. Bien que chacun de ces deux constats soit indiscutable, le fait de les rapprocher entraîne une disparité qui confine à l'obscurité, sinon à l'incohérence. Il en est ainsi des autres devinettes causales, par exemple:

1. Pourquoi met-on un coq sur les clochers? - Parce qu'une poule y casserait ses oeufs (575).

2. Pourquoi les nouveaux-nés pleurent-ils? - Parce que leur mère n'est plus pucelle (130).
3. Pourquoi Dieu prit-il chair humaine? - Parce qu'il ne se souciait pas de celle de Normandie ou de Picardie (343).

On pourrait mettre l'incohérence comique de ces devinettes sur le compte de l'illégitimité du lien causal qui en relie les deux éléments; mais ceci ne nous avance guère, car à ce compte le questionné pourrait répondre n'importe quoi, ce qui n'est jamais le cas. En réalité, le second constat, qui affecte d'expliquer le premier, s'établit sur un sens caché qu'il s'agit de découvrir. Le lien causal, d'abord mis en question, retrouve sa légitimité du fait qu'il explique un énoncé implicite, caché dans les replis de la question. Il n'y a pas incohérence, mais éclatement du premier énoncé et exploitation d'une nouvelle isotopie:

- 1\* - On *pisse* contre les murs  $\begin{cases} \rightarrow (\text{usage}) : \emptyset \\ \rightarrow (\text{capacité}) : \text{on ne peut pas pisser par-dessus} \end{cases}$
1. - On met un *coq* sur le clocher  $\begin{cases} \rightarrow (\text{effigie}) : \emptyset \\ \rightarrow (\text{animal vivant}) : \text{une poule y casserait ses oeufs.} \end{cases}$
2. - Les nouveaux-nés *pleurent*  $\begin{cases} \rightarrow (\text{peine physique}) : \emptyset \\ \rightarrow (\text{peine morale}) : \text{leur mère a perdu son pucelage.} \end{cases}$
3. - Dieu prit chair *humaine*  $\begin{cases} \rightarrow (\text{l'incarnation}) : \emptyset \\ \rightarrow (\text{"du Maine"}) : \text{il ne se souciait pas d'être normand ou picard.} \end{cases}$

Malgré les quelque cinq cents ans qui nous séparent de la culture qui a émis ces devinettes, plusieurs d'entre elles nous sont encore directement accessibles; mais pour comprendre les autres, on ne réussit à écarter le tissu serré des isotopies qu'à la condition d'entrer





français), les mains propres sont les *moins* propres.

La devinette du *bénédictité* pourrait être complète, une fois énoncé le second précepte parodique. Mais le travail de sape est bien lancé, et il ne s'arrêtera pas en si bon chemin. La devinette sera maintenant portée à un plus haut niveau comique par l'adjonction de deux autres traits parodiques: a) on affecte de citer un proverbe, et b) ce faux proverbe est lui-même tiré d'un texte parodique.

### 3. *L'autorité des proverbes*

Le rapport étroit existant entre les devinettes et les proverbes est bien connu.<sup>16</sup> Dans le corpus des devinettes françaises du Moyen âge, le cas le plus fréquent est celui de la dislocation d'un proverbe en question-réponse: "Quele beste chasse le loup hors du bois par nécessité? -- Famine" (53).<sup>17</sup> Ce type de devinette se situe au niveau le plus bas dans la hiérarchie comique des devinettes, car pour peu que le destinataire connaisse le proverbe, il aura vite fait de reconstituer en réponse la partie manquante.

Un cas plus difficile se présente quand la demande exige qu'un proverbe soit cité en réponse. A ce compte, la devinette acquiert sa pleine fonction de mettre l'interlocuteur dans l'embarras, comme dans cette devinette où la réponse accumule cinq proverbes:

Que vous semble il de ce monde, somme toute, pour le temps  
passé, pour le présent et pour le futur? -  
Dieu dispose -- Fortune regne -- Ami pour autre veille --  
Ennemi ne dort -- Tout fut a autrui, tout est a autrui, tout  
sera a autrui, jusques en fin (209).

Il peut se faire que le proverbe soit soumis à un déguisement, sous la forme d'une dérivation parodique. Dans ce cas, la partie tronquée et parodiée qui sert de question doit être complétée dans le même style parodique par l'interlocuteur. C'est le cas pour le proverbe "tel cousteau, tel fourreau," qu'on trouvera ainsi reformulé en devinette causale:

Pourquoi dist l'en par coustume : "*cousteau* de femme, mal  
trenchant ou enrouillié (*rouillé*) -- Pour tant qu'elles ont  
leurs *gaynes* moistes (*humides*) le plus du temps" (14).

Dans la devinette du *bénédicté*, la difficulté particulière de la réponse vient de ce que le trait qui y est cité comme proverbial, c'est-à-dire connu de tous et faisant autorité, s'avérera n'être pas autre chose qu'un passage de deux vers emprunté à un obscur poème dont l'unique manuscrit conservé atteste le peu de célébrité. La formule "on dit d'usage" renvoie à une modalité assertive bien connue des lecteurs de textes médiévaux.<sup>18</sup> Le recours à l'argument d'autorité pour justifier un précepte parodique étant une entreprise délicate, on ne s'étonnera donc pas qu'aucun proverbe véritable ne soit cité; le seul fait de renvoyer à un proverbe constitue ainsi une parodie de l'argument d'autorité,<sup>19</sup> a fortiori s'il s'agit d'un proverbe inexistant.

#### 4. *L'anti-Caton*

Et on dit d'usage qu' "a la soupe,  
S'on ne t'appelle, se t'y boute."

Ces deux vers cités comme proverbiaux dans la devinette du *bénédicté* sont tirés d'un petit poème qui parodie les *Disticha Catonis*. Cette oeuvre didactique est une des mieux connues du Moyen âge, car elle servait de manuel scolaire pour les cours de grammaire élémentaire<sup>20</sup> -- en même temps d'ailleurs qu'un poème sur les contenance de table.<sup>21</sup> Les *Disticha* ont été traduits en français dès le XIIe siècle, et parmi les nombreuses traductions faites au siècle suivant, la plus répandue est celle d'Adam de Suel.<sup>22</sup> Le poème parodique français, qui porte le titre latin de "Quedam dicta Catonis per antifrasi exposita," ne dérive pas directement de l'original latin, mais de la traduction d'Adam de Suel, comme l'a montré son éditeur, Ernsperger Ruhe.<sup>23</sup>

Comme tout texte scolaire, a fortiori s'il est de facture gnomique, les *Disticha* ont été pastichés et parodiés durant tout le Moyen âge par des générations d'étudiants.<sup>24</sup> Les attestations les plus nombreuses qui nous sont parvenues de la verve étudiante consistent dans le simple rappel, en contexte comique, d'un passage du manuel scolaire. Au cours d'un jeu-parti entre Jean Bretel et Jean de Marli, ce dernier rappelle l'autorité de Caton, dans un contexte où tous les arguments sont sophistiques et les comparaisons boiteuses:



Sire Bretel, chil est petit senés,  
*Che dit Chatons*, qui cache et riens ne prent.<sup>25</sup>

Le plus souvent, une citation des premiers mots offre le double avantage d'évoquer toute l'oeuvre, comme le voulait la pratique médiévale, et d'être compris même des cancre:

*Cum animadverterem*, dicit Cato.  
 "Quis me redarguit de peccato?"  
 Laudem et honorem canimus  
 Nostro hospiti, cui bonus *est animus*.<sup>26</sup>

Dans ce passage des *Carmina Burana*, l'accumulation parodique de l'incipit des *Disticha*, d'un passage biblique (*Jean*, 8:46), d'un début d'hymne<sup>27</sup> et de l'incipit du livre I de Caton ("Si deus est animus nobis . . ."), lui-même portant en intertexte le début des *Métamorphoses* d'Ovide,<sup>28</sup> pouvait atteindre une très grande efficacité comique. Un résultat analogue était sans doute atteint par l'association du sévère Caton avec Vénus:

*Cum animadverterem*,  
 Venerando Venerem . . .<sup>29</sup>

Mais si on cherche des parodies quelque peu conséquentes du *Caton*, l'horizon se rétrécit vite: ces productions irrespectueuses sont en général des pièces de circonstance, demandent de l'application et du courage, et rares sont celles qui ont franchi le seuil de la censure ou de l'écriture. C'est précisément ce qui fait l'intérêt du poème que nous présentons: aucune autre parodie française de Caton n'est connue. Parmi les productions médiévales en d'autres langues, on a signalé un texte allemand et un texte anglais, mais qui ne sont pas de véritables parodies.<sup>30</sup> Le texte qui se rapproche le plus de notre "Caton par antiphrase" est un poème latin de l'humaniste Prospero Acrimati, imprimé en 1539.<sup>31</sup> Ce poème applique aussi le principe de l'antiphrase, mais le mètre choisi entraîne une prédominance de la paraphrase sur la parodie:

## Caton

## Acrimati

Quod satis est dormi (19) *Quod nimis est dormi, tibi sic doctrina  
Diuitia, laudes, sic quoque sanus eris.*  
Nihil temere credideris (24) *Omnia credideris temere, temerarius omnia  
Effice, sis semper credulus, atque leuis.*

Le poème français est conservé dans un manuscrit unique,<sup>32</sup> dont nous avons la chance de connaître le possesseur: c'était maître Nicolas Du Plessy, bailli de Sens (c. 1380 - c. 1446).<sup>33</sup> Ce manuscrit servait de registre pour les actes officiels du bailliage de Sens,<sup>34</sup> mais durant les cinquante ans sur lesquels s'échelonne sa confection (1392-1442), il en est venu à constituer une sorte de compendium de la culture et de la contre-culture médiévales. En plus de contenir des pièces d'inspiration courtoise comme des demandes d'amour ou des ballades sur les vertus de la noblesse, des pièces politiques comme le *Dittié* sur Jeanne d'Arc de Christine de Pisan, le manuscrit offre le texte de plusieurs classiques édifiants comme le *Purgatoire de s. Patrice*, le *Voie de Paradis*, une exposition de la messe, mais aussi quelques poèmes religieux qui ne sont pas autrement attestés.<sup>35</sup> Beaucoup de pièces qui y sont rassemblées évoquent irrésistiblement l'idée d'un "recyclage" littéraire. Au niveau le plus élémentaire de cette circulation des textes, nous trouvons le manuel scolaire *Floretus*, copié en français puis en latin, une traduction du *Facetus* et du poème "Quisquis es in mensa." Un autre type de récupération se présente par la transposition religieuse d'un texte médical: la traduction française du *Regimen contra epidimiam* de Jean le Lièvre († 1418) est accompagné d'un édifiant *Remède contre l'impedimie de pechié*.

Les nombreuses pièces comiques contenues dans le manuscrit couvrent plusieurs facettes de l'humour médiéval: devinettes, énigmes, pièces basées sur des quiproquos (la *Riote du monde*) ou sur des antithèses (*L'Evangile aus femmes*), proverbes et dictons antiféministes, parodies. Dans ce dernier genre, il faut citer une parodie du *Pater* que Jacques Prévert eût aimé connaître ("Notre Père qui êtes aux cieux / Restez-y . . ."):

*Pater noster qui est l'en haut,*

*In celis*, hors de nostre voye,  
En verité riens ne nous fault . . .

et la parodie des *Distiques* de Caton. Une analyse des passages datés du manuscrit a montré que cette dernière pièce a dû être copiée dans les années 1404-1421.<sup>36</sup> Il n'est pas impossible qu'elle soit l'oeuvre du bailli de Sens lui-même ou d'un groupe de ses amis de jeunesse; auquel cas la devinette du bénédicté serait aussi à situer dans le même milieu et vers les mêmes dates.

Bien que le texte de poème ait été récemment édité, il apparaît nécessaire de le reproduire intégralement, et dans un appareil synoptique qui fasse ressortir les rapports qu'il entretient avec ses modèles direct et indirect, le *Chaton en rommans* d'Adam de Suel et les *Disticha Catonis*.<sup>37</sup> Parmi les commentaires abondants qu'une telle pièce peut susciter, nous nous limiterons aux seules observations nécessaires à notre propos [voir pp. 206-211].

La synopse fait d'abord apparaître que l'intention parodique du texte français s'applique surtout aux "Breves sententiae," sorte d'introduction abrégée aux *Disticha* qui portait aussi le titre de *Parvus Cato*. Dans quelques cas, la parodie touche des passages du livre I (v. 16-17, 30-31, 36-37, 63, 69-73) et exceptionnellement du livre II (v. 26-29). Le cadre de la parodie étant ainsi bien délimité, il est étonnant de voir que le seul accroc qui lui est fait se produit au début du poème. En effet, après un vers qui pastiche le *leitmotiv* sapientiel "Beau filz . . ." (Adam de Suel, v. 51, 73, 107, 175, 333, 623, etc.), les deuxième et troisième vers nous reportent à la toute fin des *Disticha* (IV, 19). Sachant que le seul témoin manuscrit du poème est d'origine sénonaise, il est tenant d'utiliser cette information pour expliquer la dérogation initiale (v. 3) au plan d'ensemble:

Folie vault trop mieulx que *Sens* . . .

Le procédé parodique qu'entend suivre l'auteur, tel que déclaré dans le titre, est l'antiphrase. Le "sermo e contrario intelligendus," comme le définissait Isidore, délimite les deux pôles de cette entreprise textuelle: négation maximale du modèle et modifications minimales.

- |    |  |   |                            |
|----|--|---|----------------------------|
| 1  | <i>Beaux filz, ce dit Catons, aprens</i> | <i>Beau filz, ce dist Chaton li sages</i> | . . . (175)                |
| 2  | Et entens mes enseignemens.              | Apren, amis, apren;                       | (IV, 19)                   |
| 3  | Folie vault trop mieulx que sens.        | Nul avoir ne vault mieulx de sen.         | (687-8)                    |
| 4  | Couche toy des le point du jour,         | Dors a mesure et a raison,                | Quod satis est dormi. (19) |
| 5  | Et te lievez apres mi jour               | Quant le dormir est en saison. (81-2)     |                            |
| 6  | Premiers tu te dois desiuner             | Primes doiz a Dieu soupploier             | Deo supplica. (1)          |
| 7  | Ainçois que voisies au moustier.         | Et doucement merci proier. (59-60)        |                            |
| 8  | Cardes ne salue la gent:                 | Salue volontiers les gens;                | Saluta libenter. (9)       |
| 9  | De ce soies bien diligent.               | N'en soies onques negligent. (83-84)      |                            |
| 10 | Garde que ta bouche ne cesse             | Ne boire mie tant de vin                  | Vino tempera. (22)         |
| 11 | De boire vin; qu'elle ne seiche.         | Qu'il te face estre fol devin. (93-94)    |                            |
| 12 | Tue ton pere et puis ta mere,            | Aime ton pere et puis ta mere;            | Parentes ama. (2)          |
| 13 | Et puis ta seur et puis ton frere.       | Qui ce ne fait, il le comperre. (61-62)   |                            |

- 14 Hey *tes parens et si les fuy;* *Tes parens sers et si les aime,* Cognatos cole. (3)
- 15 Ne te fais amer de nulluy. Et cousins et amis les claime. (63-64)
- 16 *Beaux filz, ce dit Catons le saige, Beau filz, ce dist Chatons li sages,* (I, 1)
- 17 Croy tousdiz l'omme au fol *courage.* Vers Dieu soit torné ton *courage.* (175-7)
- 18 Et se tu veulz estre honnorez, Li *jeux de tables et des dez,* Aleam fuge. (37)
- 19 Suy tavernes et *jeux de dez.* Cilz te soit de par moi veez. (145-6)  
(*vers ajouté en marge*)
- 20 Fuy le moustier, *va aux tavernes, Vaï o les bons, ju te comant,* Cum bonis ambula. (6)
- 21 Et par nuit *va* brisant lanternes. Et les mauvais *va* eschivant. (69-70, *legon de A*)
- 22 *Soyes orgueilleux et . . .* Vergondeux *soies et* doubttez; Verecundiam serva. (12)
- 23 En tous lieux tien toy li plus grans, Ne parler pas com effrontez. (95-96)
- 24 Et ne tien compte de nulluy; Soies soulf et debounaire Blandus esto. (29)
- 25 S'on se descouvre, couvre toy. Vers toute gent; ce dois tu faire. (117-8)
- 26 Quant verras *tançon ou meslee,* Ja de *tenson* ne de *meslee* (II, 15)
- 27 Par toy ne soit ja racordee; Puis qu'elle sera trespasee;
- 28 Et se tu vois que pays s'i boute, Mal en diras fole parole;
- 29 Si boute le feu es estoupes. Ce font la gent de male escole. (413-6)

- 30 *Ayme toy par dessus tous autres,* L'autre gent aime en tel mesure (I, 11)  
 31 *Et ne tien compte de nulz autres.* Que sur tous aiez de toi cure. (213-4)  
 32 *Garde la chose c'om te donne,* Garde la chose c'on te donne Datum serva. (4)  
 33 *Mais qu'elle soit et belle et bonne.* Quelqu'elle soit, ou povre ou bonne. (65-66)  
 34 *Ce qu'on te promettra requiers,* Rent volentiers ce qu'on te preste; Mutuum da. (16)  
 35 *Et ne le rens pas volentiers.* Garde que n'en faces moleste. (71-72)  
 36 *Et se tu ois nouvelles dire,* N'aies soing de nouvelle espandre; (I, 12)  
 37 *Va le parmi la ville dire.* Mauvais los i pourroies prendre. (217-8)  
 38 *Se vois gens ensemble parler,* Se vois gens ensemble parler, Antequam voceris ne access-  
 (se: leçon de Br. et M.) eris. (7)  
 39 *Boute t'y sans toy appeller;*  
 (t'y correction] te toy MS)  
 40 *Et se tu vois faire une soupe,*  
 41 *S'on ne t'appelle, si t'y boute.* S'on ne t'appelle, n'i aler. (75-76)  
 (t'appelle] t'y appelle MS Chantilly  
 654)  
 42 *A ton mangier toudiz parole,* A ton mangier petit parole; Pauca in convivio loquere.  
 43 *Et qu'aultrui de toy ne parole.* Ce doiz tu tenir de m'escole. (157-8) (51)

- 44 *Quant tu de toy meilleur verras,* *Quant un meilleur de toi verras,* *Maiori concede.* (10)  
45 *Fay le lever, si te serras.* *De la te lieue ou tu sierras.* (87-88)
- 46 *N'aine ton maistre ne porte honneur,* *Aime ton maistre et porte honneur,* *Magistratum metue.* (11)  
47 *Point ne le crain: c'est deshonneur. Et si le crain com ton seigneur.* (91-92)  
*(crain] se ajouté et rayé)*
- 48 *Se tu veulz ouvrer sagement,* *Maine ta vie honnestement* *Virtute utere.* (35)  
49 *Esgarde a mon commandement.* *Et si te contien sagement.* (79-80)  
*(commandement correction] commencement MS)*
- 50 *Et quant voudras faire une chose,* *Quant tu dois faire aucune rien,* *Tu te consule.* (40)  
51 *Fais la tost, n'y pense ne glose.* *Conseille t'en, si feras bien.* (119-20)  
*(mesnie correction] pensee MS)*
- 52 *Beaulz fils, ne garde a ta despense,* *Beau fils, de ta mesnie pense,* *Familiam cura.* (15)  
53 *Et de ta mesnie ne pense.* *Quant devant toi as ta despense.* (107-8)
- 54 *Bas et roille tresbien ta femme,* *Aime et honnoure bien ta fame,* *Coniugem ama.* (20)  
*(Bas] s écrit sur z)*  
55 *Tu soiez sires, non elle dame.* *Tu soies sire et elle dame.* (85-86)

|    |  |   |                             |
|----|--|---|-----------------------------|
| 56 | <i>Aprenez les enfans et enseignez</i>           | <i>Apren tes enfans et enseigne</i>   | Liberos erudi. (28)         |
| 57 | <i>Que tres nicement se contiennent.</i>         | <i>Comment chacun d'eulz se contieigne. (113-14)</i>                            |                             |
| 58 | <i>Aux povres gens ne donne rien,</i>            | <i>Aux povres gens fai bien, ce garde;</i>                                      | Bono benefacito. (39)       |
| 59 | <i>Mais aux riches donne le tien.</i>            | <i>Cilz fait moult bien qui les resgarde. (115-16)</i>                          |                             |
| 60 | <i>Ne garde en ton cuer ta pensee,</i>           | <i>Retien en ton cuer Hesmance;</i>   | Existimationem retine. (42) |
| 61 | <i>Mais fay que tost soit demonstree.</i>        | <i>Fous est qui son penser avance. (125-6: Leçon de B, A.)</i>                  |                             |
| 62 | <i>Quant tu dois faire aucune rien,</i><br>..... | <i>Quant tu dois faire aucune rien, Conseille t'en, si feras bien. (119-20)</i> | Tu te consule. (40)         |
| 63 | <i>Parles toudiz incessamment,</i><br>.....      | <i>Retien ta langue et ta parole; Quant tu dois parler, si parole. (183-84)</i> | (1, 3)                      |
| 64 | <i>Vas aux plais et aux parlemens,</i><br>.....  | <i>Vas aux plais et aus parlemens Pour aprendre les jugemens. (127-28)</i>      | Ad pretorium stato. (33)    |



- 65 Garde qu'a nulluy *droït* ne faces,                    Juge mieulx que pourras a *droït*;                    Aequum iudica. (43)
- 66 Mais toudiz ton grant tort pour-  
chasses.                    (136-37)
- 67 *Beaux filz, a mesure te tien*                    *Beau filz, a mesure te tien*;                    Cui des videto. (17)
- 68 Quant auras despendu *le tien*.                    *Garde cui donrras le tien*. (73-74)
- 69 *Se Dieu te donne enfans avoir*                    *Se Dieux te doune enfans avoir*                    (I, 28)
- 70                    (donne] donne plus MS)
- 70 *Et tu n'ayes assez d'avoir,*                    *Et tu n'as pas assez d'avoir,*
- 71 *Ne Les dois pas mestre a mestier,*                    *Tu les dois a tel mestier mestre*
- 72 *Mais les dois duire et enseigner*                    *Dont chascun se sache entremettre.*                    (281-84)
- 73 *De tolir, rober et embler.*
- Expliciumt quedam dicta Catonis  
per anti-frasin exposita.*

Cette double exigence a dû s'appliquer d'abord au choix des distiques à parodier: c'est la "face cachée" du texte, qu'aucune archéologie ne nous restituera. Faut-il aussi penser que le vers demeuré incomplet (v. 22) et les trois monostiques (v. 62, 63, 64) sont des aveux d'impuissance de l'auteur plutôt que des ratés dans la transmission textuelle? Il est difficile d'en juger. Quoi qu'il en soit, ce lambeau nous parvient dans un état qui permet quelques constatations utiles. Nous ne dégagerons ici que les plus évidentes.

a) Dans un petit nombre de cas, l'auteur s'écarte de l'antiphrase. Pour la parodie de la première "sentence" de Caton ("Deo supplica"), qu'il ne pouvait contredire dans le contexte culturel qui était le sien, l'auteur choisit de trivialisier l'énoncé au lieu de le nier. On peut voir dans ce choix la limite éthique de son entreprise.

b) Le distique qui précède (v. 4-5) est un des rares qui n'ont aucun contact lexical avec le modèle. Le précepte porte sur une modalité ("Dors a mesure et a raison"), que l'auteur ne pouvait que minimiser, ou exagérer ("Couche toy des le point du jour . . .").

c) Enfin le passage sur la soupe (v. 38-41), cité comme proverbe dans la devinette du bénédictin, résulte d'une négation du modèle, enrichie d'une interpolation.

L'oscillation voulue par le parodiste entre l'identité et l'écart se chiffre le plus souvent comme suit: le premier vers d'un distique est conservé tel quel ou très peu modifié, et l'écart touche le second vers; cependant les mêmes mots sont conservés à la rime:

*Garde la chose c'om te donne                      Garde la chose c'on te donne*  
 Mais qu'elle soit et belle et bonne. *Quelqu'elle soit, ou povre ou bonne.*

Un retour à la synopse ci-dessus permettra d'apprécier l'ampleur de ce procédé, qui nous semble représenter pour l'auteur la réalisation optimale de l'antiphrase. On pourrait invoquer un indice supplémentaire à l'appui de cette appréciation. Les vers qui appliquent ce procédé de la façon la plus éclatante ont en effet été choisis pour terminer le poème, qui par ailleurs ne suit aucunement l'ordre de son modèle. L'auteur réussit à s'accaparer tout un quatrain d'Adam de Suel en conservant

intacts les deux premiers vers, en ne modifiant dans le troisième que les mots nécessaires pour en inverser le signe; il lui suffira d'inventer les deux derniers vers (cinq vers sont-ils la parodie d'un quatrain? . . .) pour terminer en une apothéose de la mauvaise conduite.

##### 5. *Un cas de para-subversion*

Le lecteur qui s'est laissé conduire d'une section à l'autre de cette étude s'attendre à être récompensé de sa fatigue, sous la forme d'un principe unificateur tiré comme par magie des soutes de la spéculation. Il n'en sera malheureusement rien, du moins aussi longtemps que l'inventaire des formes du comique médiéval n'aura pas été fait. Il y a cependant une conclusion qu'il faut éviter de tirer: ce serait de penser qu'un quatrain comique médiéval n'est compréhensible que moyennant quinze pages de gloses.

Le matériel historique récolté en cours d'analyse se réduit en fait à peu de choses: qu'une devinette copiée à Bruges ou à Gand dans le dernier tiers du XVe siècle avait été fabriquée à Sens une cinquantaine d'années auparavant; qu'elle provient de milieux d'étudiants. Cette maigre récolte historique peut à son tour susciter deux questions, toutes deux insolubles: quel comique pouvait avoir la fin de notre devinette pour un Gantois, si le texte qui y est cité n'était compréhensible que pour des potaches de Sens? Et peut-on supposer que le devinette a connu une version courte d'où la citation de Caton était absente?

Mais la cascade de parodies dont est faite cette devinette pose un problème beaucoup plus sérieux: celui, causal, du pourquoi. Comment interpréter les avanies que subissent ici les manières de table, l'autorité des proverbes et celle d'un manuel scolaire? Notons abord qu'il n'est pas indifférent que tout cela nous arrive sous la forme d'une devinette. En effet s'il est exact, comme l'a montré Todorov,<sup>38</sup> que la devinette s'instaure comme un renversement des truismes, et qu'elle force l'interlocuteur à remplacer un lieu commun par une invraisemblance, une tautologie par un paradoxe ou un enthymème par une contradiction, à ce compte la devinette devient un lieu d'élection pour la parodie.<sup>39</sup> Dans le cas qui nous occupe, la devinette du *bénédictité* se chiffre par un passage du niveau conventionnel au niveau parodique, passage au cours duquel deux ordres de valeurs sont visés: les bienséances et l'autorité

sapientielle:

| Convention | Les bienséances                |                      |                                | La sagesse           |                       |                     |
|------------|--------------------------------|----------------------|--------------------------------|----------------------|-----------------------|---------------------|
|            |                                | dire le<br>bénédicté | (et)                           | ne pas se<br>presser | (et)                  | pro-<br>verbe       |
| Parodie    | ne pas<br>dire le<br>bénédicté | (parce<br>que)       | se précipiter<br>sur les plats | (et) <sup>40</sup>   | faux<br>pro-<br>verbe | parodie<br>de Caton |
|            | QUESTION                       | RÉPONSE              |                                |                      |                       |                     |

La charge négative de ce texte est-elle assez accusée pour qu'on doive le lire d'emblée dans une perspective éthique: projet corrosif, perfidie? C'est à ce détour que nous attendent les parodistes médiévaux. La question est ouverte; mais en attendant qu'elle soit réglée, il nous semble prématuré d'invoquer des visées extra-littéraires comme fondement d'une herméneutique. Il serait trop facile en effet, pour y arriver, de faire l'économie de deux concepts immédiatement pertinents à la question.

Le premier de ces concepts est celui d'anti-code. L'application qu'en a faite Paul Zumthor à l'étude de la fatrasie est utile ici, la fatrasie étant un genre plus "à gauche" que la parodie en ce qu'elle s'attaque au langage lui-même.

Le non-sens fatrasique est pur: il procède par simple juxtaposition de *désignations* impossibles. Il ne rejette pas le code, mais constitue un anti-code, à l'aide des éléments et des lois du code imposé.<sup>41</sup>

La notion d'anti-code s'interpose donc entre le texte parodique et ce que nous croyons trop facilement être l'intention de l'auteur. Elle qualifie, mais ne juge pas; elle suggère même que deux extrêmes qui coïncident, loin de s'exclure, se renforcent mutuellement. L'étude des éléments de notre devinette a précisément montré comment un anti-précepte énoncé comme question entraînait la reconstitution d'une série cohérente d'énoncés antiphrastiques. Le jeu de l'antiphrase n'a rien pour détruire la phrase, au contraire. Les partisans de la thèse "subversive"

pourront dès ici opter pour l'écart contre l'identité, en alléguant qu'une contestation peut être d'autant plus efficace qu'elle épouse les formes de ce qu'elle conteste. Mais un second concept barre la route à ce raccourci: c'est celui de glose médiévale.

On sait qu'en logique aristotélicienne, pour connaître la définition réelle d'une chose, il est aussi nécessaire de connaître son contraire, car si l'essence d'un être s'exprime par son genre prochain et sa différence spécifique, les seules différences qui soient vraiment spécifiques sont les contraires.<sup>42</sup> Jean de Meun, qui connaissait bien sa logique, s'en est souvenu à la fin du *Roman de la Rose* (v. 21543-6, éd. Lecoy):

Ainsinc va des *contreres* choses:  
 Les unes sunt des autres *gloses*;  
 Et qui l'une an veust *definir*,  
 De l'autre li doit souvenir.

Ce passage, déjà signalé par G. Paré,<sup>43</sup> Marc-René Jung en a récemment généralisé l'application à plusieurs passages du second *Roman de la Rose*. Pour lui, ce procédé culmine dans la description par Jean de Meun de l'anti-jardin de Déduit, description qui serait une "glose par contre-allégorie."<sup>44</sup> Cette idée est d'autant plus séduisante qu'elle rejoint des constatations qui ont été faites sur la glose comme forme épistémologique et esthétique. Toute la science médiévale est issue de gloses,<sup>45</sup> et du côté esthétique toute la musique,<sup>46</sup> y compris la polyphonie.<sup>47</sup> On a pu voir aussi dans l'architecture gothique un reflet de la dialectique scolastique de *pro* et *contra*,<sup>48</sup> (voir fig. 1). Si la dialectique colle de si près à l'épistème médiévale, il n'en faut pas plus pour faire apparaître la parodie sous un jour plus serein, celui d'une glose par antiphrase.<sup>50</sup> Nous avons déjà trop tendance à projeter sur les textes médiévaux la conscience toute fraîche de nos aliénations. En tout cas, la parodie de Caton n'a pas empêché Nicolas du Plessy de devenir bailli de Sens.

Institut d'études médiévales,  
 Université de Montréal



Figure 1

Le chant et le contre-chant (*odos et parodia*)<sup>49</sup>  
Bodleian MS. Rawl. G. 185, fol. 81v.

## NOTES

<sup>1</sup> Editions: J.W. Hassell, Jr., *Amorous Games. A Critical Edition of "Les adevineaux amoureux"* (Austin-Londres 1974) 170 (no 745); B. Roy, *Devinettes françaises du moyen âge* (Montréal-Paris 1977) 155 (no 488). (Toutes les devinettes citées ci-après portent les numéros d'ordre de mon édition.)

<sup>2</sup> Editions: F. Novati, *Carmina medi aevi* (Florence 1883) 49-50; S. Glixelli, "Les contenance de table," *Romania* 47 (1921) 28-29; C.H. Haskins, *Studies in Mediaeval Culture* (Oxford 1929) 79. Sur ces coutumiers, voir S. Gieben, "Robert Grosseteste and Medieval Courtesy-Books," *Vivarium* 5 (1967) 47-74.

<sup>3</sup> Editions: Mme de Saint-Surin, *L'hôtel de Cluny au moyen âge* (Paris 1835) 66; F. Wolf, *Kleinere Schriften* (1890) 232; S. Glixelli, "Les contenance . . .," 31.

<sup>4</sup> Editions: Mme de Saint-Surin, *L'hôtel* . . ., 4; S. Glixelli, "Les contenance . . .," 34.

<sup>5</sup> Editions: A. de Montaiglon, *Recueil de poésies françaises des XVe et XVIe siècles*, I, 186; S. Glixelli, "Les contenance . . .," 37.

<sup>6</sup> La coutume de dire la prière au début des repas n'est pas seulement objet de préceptes, elle est aussi corroborée par les croyances populaires: "Qui ne fait dire le *benedicite* a son disner, le dyable invisiblement siet a celle table et y boit et mengue" (*Les Evangiles des Quenouilles*, III, 15, éd. P. Jannet, 1855).

<sup>7</sup> Comme *supra*, n. 2. Dans le poème "Stans puer ad mensam," le précepte est formulé comme suit (S. Gieben, "Grosseteste" 57). *Fercula donec sint posita, pani parce meroque, / Ne fame captus dicaris sive gulosus.*

<sup>8</sup> Comme *supra*, n. 3.

<sup>9</sup> A. Taylor, *English Riddles from Oral Tradition* (Los Angeles 1951).

<sup>10</sup> Cf. R.A. Georges et A. Dundes, "Toward a Structural Definition of the Riddle," *Journ. of American Folklore* 76 (1963) 111-18; E. Kõngäs-Maranda, "Structure des énigmes," *L'Homme* 9 (1969) 5-48; C.T. Scott, "Some Approaches to the Study of the Riddle," dans E.G. Atwood et A.A. Hill, *Studies in Language, Literature and Culture of the Middle Ages and Later* (Austin 1969) 111-27; T. Todorov, "Analyse du discours: l'exemple

des devinettes," *Journ. de psychologie norm. et pathologique* 70 (1973) 135-55 (repris dans T. Todorov, *Les genres du discours* (Paris 1978) 223-45).

<sup>11</sup> Sur les 575 devinettes réunies dans le recueil des *Devinettes françaises du Moyen âge*, la proportion des devinettes non-descriptives par rapport à l'ensemble dépasse 26%:

|             |    |
|-------------|----|
| "pourquoi?" | 69 |
| "quand?"    | 46 |
| "comment?"  | 33 |
| "où?"       | 7  |

La faible représentativité des questions sur le lieu a de quoi étonner; mais au fait, que savons-nous de la perception du lieu au Moyen âge? Le grand nombre de questions sur le pourquoi et le comment confirme excellentement la grande vogue des genres didactiques au Moyen âge.

<sup>12</sup> Voir, en ce sens, les études éditées par L. Poliakov, *Hommes et bêtes. Entretiens sur le racisme* (Paris-La Haye 1975) ou N. Deschamps et B. Roy, "Le bestiaire perdu," *Etudes françaises* 10 (1974), no 3.

<sup>13</sup> Voir J. Bugge, *Virginitas: An Essay in the History of a Medieval Ideal* (La Haye 1975) 80-110 ("Virginity Sexualized").

<sup>14</sup> Plusieurs devinettes médiévales (353, 426, 431, 511) tablent sur ce double sens du *boire*, qui nous est devenu étranger. Sur les données de l'anthropologie antique (L'ambivalence du poumon) qui expliquent cette ambiguïté, voir R.B. Onians, *The Origins of European Thought about the Body, the Mind, the Soul, the World, Time, and Fate* (Cambridge 1954) 23-43; J.P. Audet, "'De son ventre couleront des fleuves d'eau.' La soif, l'eau et la parole," *Revue biblique* 66 (1959) 379-86.

<sup>15</sup> Le précepte est: "Illotis manibus escas ne sumpseris unquam," du poème "Stans puer ad mensam" cité au début.

<sup>16</sup> Cf. M. Hain, "Sprichwort und Rätsel," *Deutsch. Philol. im Aufriss* 3 (1962) 2727-54; J.W. Hassell, Jr., "Proverbs in Riddles," *Proverbum*, no 15 (1970) 51 (467) - 53 (469).

<sup>17</sup> La forme la plus souvent attestée du proverbe est celle-ci: "La faim enchace le loup dou bois" (J. Morawski, *Proverbes français antérieurs au XVe siècle* [Paris 1925] no 1000).



<sup>18</sup> J. et B. Cerquiglini, "L'écriture proverbiale," *Revue des sciences humaines* 41 (1976) 360-66.

<sup>19</sup> Sur ce sujet, voir la remarquable étude de M.L. Ollier, "Pro-verbe et sentence: Le discours d'autorité chez Chrétien de Troyes," *Revue des sc. humaines* 41 (1976) 329-57.

<sup>20</sup> Edition: M. Boas, *Disticha Catonis* (Amsterdam 1952). Bibliographie: E. Ruhe, *Untersuchungen zu den altfranzösischen Übersetzungen der "Disticha Catonis"* (Munich 1968) 245-50 (sigle: Ruhe).

<sup>21</sup> Cf. M. Boas, "De librorum Catonianorum historia atque compositione," *Mnemosyne* 42 (1914) 17-46; Fr. Bonaventure, "The Teaching of Latin in Later Mediaeval England," *Medieval Studies* 23 (1961) 1-20; A.L. Gabriel, "The Preparatory Teaching in the Parisian Colleges during the XIVth Century," *Rev. de l'Université d'Ottawa* 21 (1951) 449-83 (reproduit dans idem, *Garlandia* (Notre Dame 1969) 97-124); R. Bultot, "Grammatica, Ethica et Contemptus mundi aux XIIe et XIIIe siècles," dans *Arts libéraux et philosophie au Moyen âge* (Montréal-Paris 1969) 815-27.

<sup>22</sup> Edition: J. Ulrich, *Romanische Forschungen* 15 (1904) 107-40 et 143-49.

<sup>23</sup> Ruhe, 236-44.

<sup>24</sup> Sur la parodie au Moyen âge, voir F. Novati, *Studi critici e letterari* (Turin 1889) 177-310; E. Ilvonen, *Parodies de thèmes pieux dans la poésie française du Moyen âge* (Helsingfors 1914); P. Lehmann, *Die Parodie im Mittelalter* (Stuttgart 1963); R. Cassell-Hoffman, "Aspects théoriques de la parodie, avec application particulière aux sottes chansons," thèse de Ph. D., Univ. de Chicago 1976.

<sup>25</sup> Ed. A. Langfors, A. Jeanroy, L. Brandin, *Recueil général des jeux-partis français* (Paris 1926), no LXXV, v. 25-26. Ce passage est un rappel du début des *Disticha*, accompagné de la glose d'Adam de Suel:

Quar autretant scet de plait faire  
 Li homs qui list et rien n'entent  
 Com cilz qui chace et rien ne prent (v. 56-58).

<sup>26</sup> *Carmina Burana*, éd. Schmeller, p. 253.

<sup>27</sup> Comparer les hymnes "Laus, honor, virtus" (*Anal. hymnica* 49), "Laus et honor pueris" (AH 33), "Laudis opus et honor!" (AH 23), "Laus, honor, benedictio" (AH 28), etc.

<sup>28</sup> Cf. M. Boas, *Disticha Catonis*, 34-35. Les rappels de l'incipit des *Métamorphoses* ("In nova fert animus") sont innombrables au Moyen âge; c'était le manuel de mythologie par excellence. Cf. P. Lehmann, *Die Parodie*, 155-57.

<sup>29</sup> G.M. Dreves, *Analecta hymnica Medii aevi* (Leipzig) 21 (1895) 109. Comparer *Carmina Burana* 116 (éd. Hilka-Schumann I, 2, p. 192):

Ubera, cum animadverterem,  
Optavi, manus ut involverem,  
Simplicibus mammis ut alluderem.  
Sic cogitando traxi Venerem.

<sup>30</sup> Cf. Ruhe, 236, n. 2.

<sup>31</sup> Edition: M. Boas, *Een latijnsche metrische Cato-paraphrase met parodie* (Het Boek) 16 (1927) 243-62.

<sup>32</sup> Bern, *Bürgerbibliothek*, 205: manuscrit de papier, 297 x 215 mm., 570 folios. Plus du tiers des folios manque: fols. 1-6, 83-102, 127, 167, 168, 201, 324-364, 393, 395-412, 414-519, 547-550. Les folios 155-166 viennent après le fol. 376, et le fol. 394 après 413. Plusieurs notices ont été consacrées à ce manuscrit, mais aucune ne lui rend justice. Cf. J.R. Sinner, *Catalogus codicum Bernensium*, Berne, I (1760) 23; II (1770) 577; III (1772) 412 et 555; H. Hagen, *Catalogus codicum Bernensium (Bibliotheca Bongarsiana)* (Berne 1875) 653; G.C. Keidel, "Note sur le manuscrit 205 de Berne," *Rev. des langues romanes* 38 (1895) 278-81; C. De Roche et G. Wissler, "Documents relatifs à Jeanne d'Arc et à son époque," dans *Festschrift Louis Gauchat* (Aarau 1926) 330-32.

<sup>33</sup> Cf. F. Olivier-Martin, "Le livre de chevet de M<sup>e</sup> Nicolas du Plessy," dans *Institut de France, Publications diverses de l'année 1940* (Paris 1940) 25-35.

<sup>34</sup> Cf. Keidel, 280.

<sup>35</sup> J. Sonet, *Répertoire d'incipit de prières en ancien français* (Genève-Lille 1956) nos 464, 969, 986, 2199.

<sup>36</sup> Keidel, 280; Ruhe, 239.

<sup>37</sup> Le texte a été relu sur le manuscrit (*Bern 205*, fol. 116r-116v), et notre édition se situe comme suit par rapport à celle de E. Ruhe (Ruhe, 236-44): aucune divergence de lecture; ponctuation légèrement modifiée; deux corrections suggérées (v. 49 et 53) en plus de celles proposées par Ruhe (v. 39 et 69). L'hypothèse d'une lacune au v. 22 est de Ruhe; pour celle des trois lacunes après 62, 63 et 64, seule la première est de Ruhe. La distribution en strophes est du nous; pour les parallèles avec A. de Suel, nous différons d'opinion avec Ruhe quant aux vers 17, 20-21, 48-49, 59, 63.

<sup>38</sup> T. Todorov, 150.

<sup>39</sup> On pense immédiatement aux devinettes basées sur le latin d'église (de type *con-cul-ca-vit*): voir *Devinettes françaises*, nos 55, 166, 395, 405, 497, 498.

<sup>40</sup> La marque de décrochement (*et*) s'effectue ici comme une réduplication du lien de causalité, ce qui amplifie la parodie.

<sup>41</sup> P. Zumthor, *Langue, texte, énigme* (Paris 1975) 84. Italiques dans le texte.

<sup>42</sup> Voir par exemple Gilles -G. Granger, *Le théorie aristotélicienne de la science* (Paris 1976) 235-49.

<sup>43</sup> G. Paré, *Le "Roman de la Rose" et la scolastique courtoise* (Paris-Ottawa 1941) 38.

<sup>44</sup> M.R. Jung, *Jean de Meun et l'allégorie*, Cahiers de l'Ass. intern. des études françaises, 1976, no 28, 21-36.

<sup>45</sup> Voir entre autres M.D. Chenu, *La théologie comme science au XIIIe siècle* (Paris 1957) 351-65; B. Sandkühler, *Die frühen Danteskommentare und ihr Verhältnis zur mittelalterlichen Kommentartradition* (Munich 1967).

<sup>46</sup> Voir J. Chailley, "Les tropes," dans Roland-Manuel, *Histoire de la musique*, Paris, I (1960) 719-26.

<sup>47</sup> Cf. M.F. Bukofzer, "Speculative Thinking in Medieval Music," *Speculum* 17 (1942) 165-80.

<sup>48</sup> E. Panofsky, *Gothic Architecture and Scholasticism* (1951; rpt. New York 1957). Application à l'esthétique de l'écriture dans R. Marichal, "L'écriture latine," dans *L'écriture et la psychologie des peuples*

(Paris 1963) 233-41

<sup>49</sup> Oxford, Bodleian MS, Rawlinson G. 185, fol. 81v (Psautier de Stephen de Derby, prieur de la cathédrale de Dublin, vers 1368).

<sup>50</sup> Pour les compléments théoriques qui confirment cette interprétation, voir L. Hutcheon, "Ironie et parodie: stratégie et structure," *Poétique* 36 (novembre 1978: *Ironie*) 467-77.